



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

43 Boulevard de Magenta - 75010 Paris

Tél. : 01.53.38.99.86 - www.mrap.fr - adhesions@mrap.fr

BULLETIN D'ADHÉSION 2024

Nom :
Prénom :
Adresse :

COMITÉ DE

Date de naissance :

Profession :



J'ADHÈRE AU MRAP

Déterminez le montant de votre cotisation annuelle en fonction de vos ressources

Revenus Mensuels	Adhésion simple
< 700 €	☐ 20 €
entre 700 € et 1200 €	☐ 40 €
entre 1200 € et 1700 €	☐ 60 €
entre 1700 € et 2200 €	☐ 80 €
entre 2200 € et 3000 €	☐ 108 €
entre 3000 € et 3500 €	☐ 128 €

Adhésion de soutien : €

JE M'ABONNE À DIFFÉRENCES

La revue trimestrielle du MRAP 24 € ☐

DÉDUCTION FISCALE

Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale.
Vous pourrez déduire de vos impôts 66 % de
votre cotisation et/ou de votre don.

VIE DU MOUVEMENT

Rendez-vous sur le site internet du MRAP :
www.mrap.fr

Si vous souhaitez recevoir les informations par mail et être
inscrit.e sur une ou plusieurs de nos listes thématiques suivantes :

Racisme, discriminations, xénophobie	International
Education	Migrations
Extrême droite	Roms, Tsiganes et Gens du voyage

- ☐ J'adhère pour la première fois
☐ Je renouvelle mon adhésion

PRÉLÈVEMENT

Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez **compléter l'autorisation de prélèvement SEPA** et de nous l'a
renvoyer accompagnée de votre RIB-IBAN - Veuillez compléter les champs marqués *

Nom du créancier : MRAP FR79ZZZ433827
43, boulevard de Magenta - 75010 PARIS - FRANCE

Coordonnées de votre compte

* / / / / / / / / / /
Numéro d'identification international du compte bancaire - **IBAN**

*Montant de la cotisation + Différences : €

*Prélèvement trimestriel : ☐ *Prélèvement annuel : ☐

Cochez la case souhaitée

Type de paiement : paiement récurrent / répétitif

* / /

Code international d'identification de votre banque - **BIC**

*Fait à : le : *Signature :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le MRAP à donner des instructions à votre banque pour débiter votre compte du montant de votre cotisation.

Pour toute réclamation relative au prélèvement ou pour toute modification ou révocation de votre mandat de prélèvement, contactez le MRAP.

Prélèvements annuel : mi-mars. Prélèvements trimestriels : mi-mars, mi-juin, mi-septembre et mi-décembre.

Date :

Signature :

Condition d'utilisation de vos données personnelles : Vous acceptez que le MRAP enregistre et utilise vos données pour communiquer avec vous et vous informer. Le MRAP s'engage pour protéger la confidentialité de vos données, à ne pas les divulguer, les transmettre ou les partager avec d'autres organismes ou entreprises. Les traitements de vos données sont régis conformément à la loi n°2018-493 du 20 juin 2018. Vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur notre site internet : www.mrap.fr